

Réf: Dossier N° 017155

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE TOLE ET DERIVES »

Siège social Abidjan, Koumassi, 05,lot 450,ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 06/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE TOLE ET DERIVES »

Objet : IMPORTATION ET FABRICATION DE TOLES ET DERIVES • ACHAT / VENTE • IMPORT/EXPORT • L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. • L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. • LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. • LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, 05,lot 450,ilot 29

Dirigeant(s) : M ATIEH TAREK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04362 du 23/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22429/GTCA/RC/2021 du 23/08/2021

